



Province de Québec
M.R.C. le Haut-Saint-Laurent
Municipalité de Saint-Chrysostome

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL de la séance régulière tenue lundi, le 7 décembre 2020 à 19H00 au Centre culturel Dr Marc Hétu au 624, rue Notre-Dame à Saint-Chrysostome, sous la présidence de Monsieur Gilles Dagenais, maire.

Étant donné que notre municipalité est en zone rouge en raison de la crise sanitaire, la séance régulière aura lieu à huis clos et sera enregistrée.

	Mode de présence
M. le maire Gilles Dagenais	En salle
Mme la conseillère Colette Jaquet, district #1	En salle
M. le conseiller Marc Roy, district #2	En salle
M. le conseiller Steve Laberge, district #3	En salle
M. le conseiller Richard Beaudin, district #4	En salle
Mme la conseillère Mélissa St-Jean, district #5	En salle
M. le conseiller Mario Henderson, district #6	En salle, arrivé à 19h30

Mme Céline Ouimet, g.m.a., directrice générale/secrétaire-trésorière est présente en et rédige le procès-verbal.

2020/12/336 33. DÉCLARATION MUNICIPALITÉ ALLIÉE CONTRE LA VIOLENCE CONJUGALE

ATTENDU QUE la Charte des droits et libertés de la personne reconnaît que tout être humain a droit à la vie ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne (article 1);

ATTENDU QUE c'est dans la sphère privée que ce droit est le plus menacé pour les femmes et, qu'en 2014, les services de police du Québec ont enregistré 18 746 cas d'infractions contre la personne en contexte conjugal;

ATTENDU QUE le Québec s'est doté depuis 1995 d'une politique d'intervention en matière de violence conjugale;

ATTENDU QU'il existe un large consensus en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes; **ATTENDU** que malgré les efforts faits, la violence conjugale existe toujours et constitue un frein à l'atteinte de cette égalité;

ATTENDU QUE lors des 12 jours d'action pour l'élimination de la violence faite aux femmes du 25 novembre au 6 décembre, des actions ont lieu à travers le Québec;

ATTENDU QUE comme gouvernement de proximité, il y a lieu d'appuyer les efforts du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale et de ses maisons membres pour sensibiliser les citoyennes et les citoyens contre la violence conjugale; 1 Projet de déclaration à valider auprès de municipalités.

Il est proposé par le conseiller Mario Henderson
Et résolu unanimement par les conseillers présents

DE proclamer la Municipalité de Saint-Chrysostome alliée contre la violence conjugale.

ADOPTÉ

Copie certifiée conforme, ce 20^e jours du mois de janvier 2021.



Madame Céline Ouimet, g.m.a.

Directrice générale / Secrétaire-trésorière